



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

9<sup>e</sup>

2007-2012

# programme

“ Pour une eau vivante  
au cœur des territoires ”



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Vers une meilleure gouvernance

Bien connaître pour mieux gérer demain

**Un programme d'études ambitieux**

**Une démarche de prospective et de recherche volontariste**

Piloter et évaluer l'action

**Un effort important sur les réseaux de mesures et les observatoires**

**Une système d'information compatible avec la DCE et le SDDE**

**Rendre compte aux instances, aux partenaires, aux citoyens et à l'Europe**

Favoriser la gestion territoriale et les partenariats

**Développer les SAGE et les contrats de rivières, de baies, de lacs, de nappe,...**

**Proposer de nouveaux dispositifs contractuels (contrats de bassins versants,...)**

**Appuyer financièrement la gestion territoriale**

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Un programme au service du SDAGE

Un lien fort avec le Programme de mesure du SDAGE (PDM)

**Les priorités territoriales du programme seront celles du PDM  
Un pas décisif vers le bon état des eaux dès 2007**

Une révision nécessaire en 2009

**Un programme rendu compatible avec le SDAGE 2010/2015  
Un programme appuyant la mise en œuvre effective du PDM.**

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme

# Les axes stratégiques du programme

En préambule, sont cités :

- la politique communautaire pour l'eau
- les directives sectorielles
- les priorités nationales de la politique de l'eau
- le plan de gestion de la rareté de l'eau
- le plan Garonne
- le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

 Concilier sauvegarde des milieux et performance économique des acteurs

# Les axes stratégiques

## Vers le bon état des eaux

- **1<sup>er</sup> axe stratégique : poursuivre la réduction de la pollution** avec l'équipement des communes rurales pour l'assainissement, la réduction des substances toxiques et la lutte contre les pollutions diffuses de toutes origines.
- **2<sup>ème</sup> axe stratégique : amplifier les interventions en faveur de la qualité des milieux**, en particulier pour la préservation des zones humides et pour le bon état physique des rivières, favorables aux équilibres biologiques.
- **3<sup>ème</sup> axe stratégique : améliorer la connaissance et la compréhension de l'état des eaux superficielles et souterraines**, avec des réseaux de mesures mieux structurés et des moyens d'études confortés.
- **4<sup>ème</sup> axe stratégique : Renforcer la gouvernance** en privilégiant une logique d'intervention par bassins versants (information, participation et partenariat).

# Les axes stratégiques

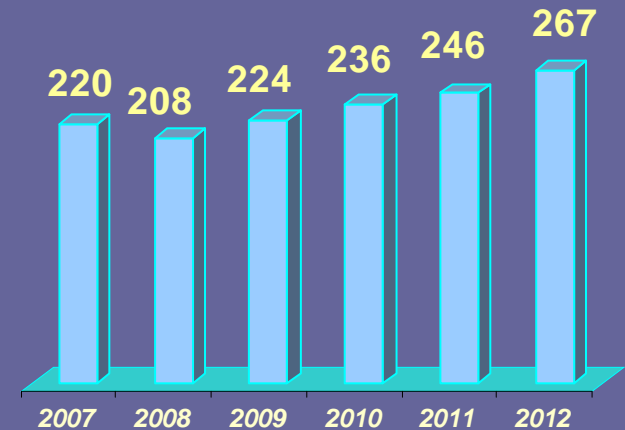
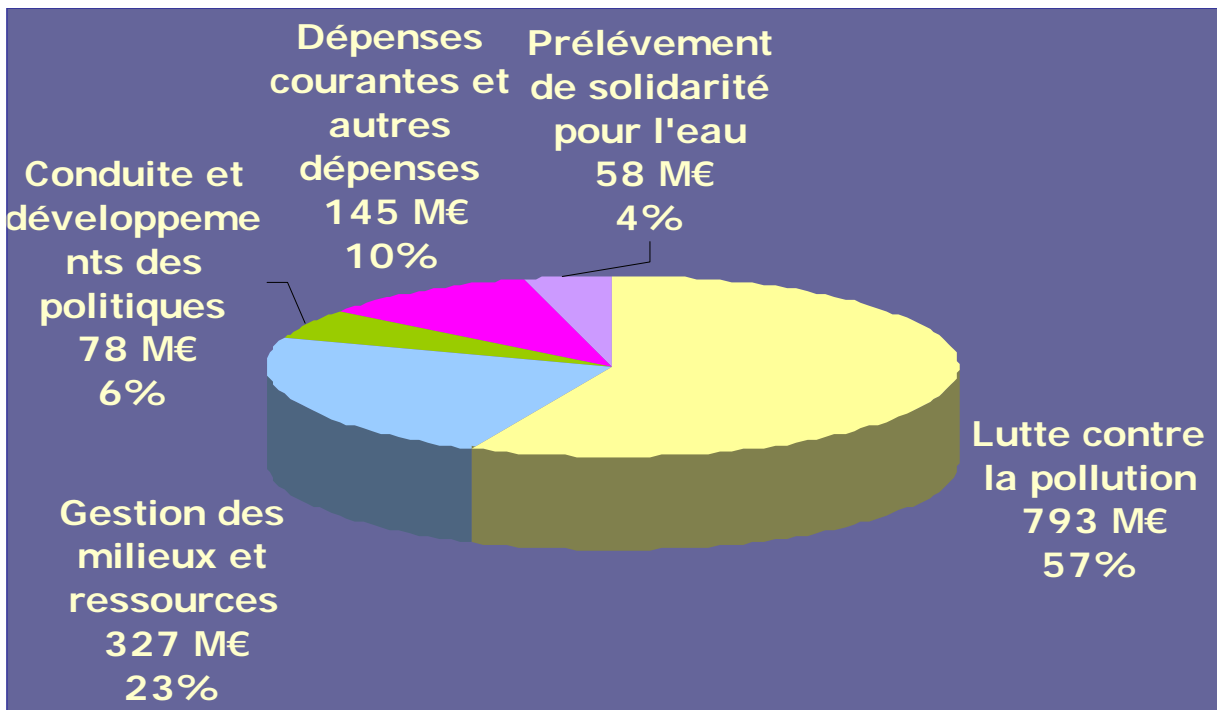
## Au service du SDAGE Adour Garonne

- **5<sup>ème</sup> axe stratégique : Augmenter la sécurité de l'approvisionnement en eau potable**, avec en particulier la protection des captages et des ressources stratégiques, notamment au travers du programme de solidarité envers les communes rurales.
- **6<sup>ème</sup> axe stratégique : Economiser l'eau** : nous sommes tous concernés.
- **7<sup>ème</sup> axe stratégique : Poursuivre la recherche de l'équilibre entre usages et ressources en eau**, par une gestion concertée, collective et durable de l'eau et par la création de réserves supplémentaires.
- **8<sup>ème</sup> axe stratégique : Participer à la prévention des inondations**, en favorisant l'entretien des cours d'eau et la restauration des zones d'expansion de crues.

# Davantage de moyens

➡ Les dotations d'engagement : 1400 M€

➤ + 22 % par rapport au 8<sup>ème</sup> programme (233 M€/an au lieu de 191 M€/an)



Programme solidarité urbain-rural :  
160 M€ pour les 6 ans



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

9<sup>e</sup>

2007-2012

# programme

*« Pour une eau vivante  
au cœur des territoires »*

Les enjeux pour l'Agence



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Un nouvel engagement européen

Pour l'eau, il est d'une autre nature depuis la Directive Cadre de 2000 :

- Mises en conformité : combler le retard
- Une obligation de résultat : le bon état
- Une obligation d'évaluation et de rapportage

Mais aussi :

- Le développement durable : quel sens concret ?
- La gestion durable de l'eau : « *satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire à leurs besoins* »

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme

# Un programme au service du SDAGE

Bientôt un nouveau SDAGE, opposable  
et un Programme de Mesures : les priorités dans les territoires

Le plus difficile reste à faire :

- une multitude de projets ; des dizaines d'opérateurs ; des centaines d'acteurs ; des résultats moins facilement mesurables

Donc, il faudra :

- ➔ Partager les objectifs et les conditions de réussite
- ➔ Valider en commun les options techniques majeures



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Objectif bon état + obligation d'évaluation

- L'agence cherche à préciser davantage par écrit, à chaque occasion :
  - ses objectifs ; (autant que possible) les résultats attendus
  
- L'agence cherche à améliorer l'évaluation des résultats atteints
  - au-delà des moyens mis en œuvre, sur l'état du milieu ?
  - au regard du programme de mesures, a-t-on financé les priorités ...?
  
- L'agence prépare la suite :
  - savoir relier les décisions d'aide à leur efficacité ?

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Assainissement domestique et eau potable

**nos questions  
nos objectifs**

- Mises en conformité : faire vite
- Choix techniques et gestion sur la durée des petits équipements d'assainissement collectif : des choix mieux maîtrisés
- Promotion de l'ANC comme solution appropriée
- Gestion des sous produits de l'épuration
- Qualité de l'eau brute et de l'eau distribuée

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Industries, entreprises et artisanat

**nos questions  
nos objectifs**

- Pollutions toxiques : à suivre
- Pollutions des petites entreprises : emporter l'adhésion massive des acteurs
- Economiser davantage l'eau

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Pratiques agricoles et gestion durable de l'eau

**nos questions  
nos objectifs**

- Diminuer à la source les pollutions phytosanitaires ?
- Protéger les cours d'eau par l'occupation de l'espace et la gestion des espaces riverains ?
- Lutter contre l'érosion des sols ? Préserver les bords de ruisseau du pâturage ?
- Reconstituer des zones humides ? Bien gérer celles qui restent ?
- Mettre en valeur les efforts des exploitants ?
- Concentrer les moyens dans des territoires prioritaires ?

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Gestion durable de la ressource

**nos questions  
nos objectifs**

- Anticiper sur les effets du changement climatique ?
- Poursuivre les efforts de gestion collective et solidaire
- Mieux encourager les économies d'eau
- Protéger les ressources pour l'eau potable ; anticiper sur l'augmentation des besoins

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Milieus aquatiques et biodiversité

## nos questions nos objectifs

- Un pacte « gagnant – gagnant » entre hydro électricité et milieux ?
- Fonctionnement plus naturel : limiter les aménagements, les interventions en lit mineur, le fractionnement des milieux...
- Stopper la disparition des zones humides ordinaires par remblaiement, captage des sources,...
- Halte aux 3 « ...ages » : drainage, curage, recalibrage ?

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Les politiques urbaines et les projets de pays

**nos questions  
nos objectifs**

- Des alternatives à l'étalement urbain ?
- Des éco-quartiers : eaux pluviales réutilisées, sols moins imperméabilisés, espaces publics moins « jardinés » ?
- Des cours d'eau plus libres, des zones humides conservées et valorisées, même en ville ?
- Des projets de pays qui anticipent sur les évolutions climatiques : préservation des ressources, disponibilité pour l'eau potable, ... ?
- Des Agendas 21 sur l'eau ?

9<sup>e</sup> 2007-2012  
programme



# Les résultats attendus

## Assainissement :

- 100 % des opérations ERU 98/00 programmées fin 2007
- 100 % des opérations ERU 2005 programmées fin 2009

## Eau potable :

- 100 % des protections de captages programmées fin 09

## Sécheresse :

- Les DOE respectés 8 années/10 à terme
- Les ouvrages de soutien d'étiage programmés

## Etat des eaux :

- des campagnes de mesures DCE conformes dès 2007



# Les résultats attendus

**Dans l'attente du programme de mesures,**  
pour soutenir les maîtres d'ouvrages sur des opérations  
nouvelles,  
des objectifs sont exprimés en moyens engagés :

## **Pollution par les phytosanitaires :**

- 3 fois plus de moyens en 2012, des actions générales,  
des actions de bassins versants prioritaires (150 000 ha)

## **Préservation des milieux aquatiques :**

- 2 fois plus de moyens en 2012, plus de 20 000 km de  
rivières et plus de 10 000 ha de zones humides aidés